

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE DE PONT DE L'ISÈRE

(pour la rentrée 2022/2023)

Avant l'inscription à l'école

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école maternelle doivent retirer en mairie une fiche de demande d'inscription.

Cette fiche, renseignée, sera déposée à la mairie : ceci permettra de rédiger le certificat d'inscription délivré par Madame le maire.

Les inscriptions auront lieu à l'école maternelle

(pour prendre rendez-vous, suivez le lien ci-dessous) :

<https://doodle.com/meeting/participate/id/neIXqLMe>

Vendredi 1er avril

de 8h30 à 10h30 et de 15h30 à 18h

Vendredi 8 avril

de 10h à 12h et de 13h30 à 19h

Vendredi 15 avril

de 10h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Documents nécessaires :

- Livret de famille.
- Carnet de santé
- En cas de séparation : jugement de divorce.
- Certificat de radiation pour les enfants qui ont déjà été scolarisés dans une autre ville.